



La/les langue(s) de scolarisation :
une feuille de route pour les établissements scolaires

Aperçu de la FEUILLE DE ROUTE

Objectif de la FEUILLE DE ROUTE

La FEUILLE DE ROUTE met spécifiquement l'accent sur la ou les langues de scolarisation. Elle est destinée aux écoles (pré-)primaires et secondaires qui désirent permettre à tous leurs élèves de suivre le programme d'études et de développer leur potentiel dans toutes les matières. La/les langue(s) de scolarisation est/sont la/les langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement des différentes matières et pour le fonctionnement des établissements scolaires. Une maîtrise insuffisante de la (des) langue(s) de scolarisation peut rendre difficile l'accès au savoir pour les élèves, quel que soit leur milieu linguistique ou socio-économique. Il est donc nécessaire que tous ceux qui travaillent dans un établissement scolaire soient conscients de l'importance de la ou des langues de scolarisation et prennent en compte la dimension linguistique dans toutes les matières afin de trouver des moyens de contribuer à l'apprentissage des élèves.

Principaux concepts

Langue(s) de scolarisation

La (les) langue(s) utilisée(s) dans l'enseignement des matières. Il s'agit de la langue d'enseignement prédominante dans l'établissement, qui est généralement la principale langue nationale ou régionale.

D'après Beacco J.-C., Fleming M., Goullier F., Thürmann E. et Vollmer H., *La dimension linguistique dans toutes les matières – Un manuel pour le développement curriculaire et la formation des enseignants*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2016.

La dimension linguistique dans toutes les matières

La langue est autant un outil de conceptualisation des contenus et des connaissances qu'un moyen de s'exprimer en conséquence dans un style rationnel et « académique », reposant sur des conventions et des registres propres à chaque sujet.

D'après Vollmer H. J., *Langue d'enseignement des disciplines scolaires*, Conseil de l'Europe Strasbourg, 2006.

Parties prenantes

Ce document résulte du projet « la/les langue(s) de scolarisation : une feuille de route pour les établissements scolaires » (2017-2019) du Centre européen pour les langues vivantes (CELV). Le CELV est une institution du Conseil de l'Europe qui encourage l'excellence dans l'éducation aux langues dans ses États membres. '

www.ecml.at/roadmapforschools



La FEUILLE DE ROUTE implique cinq parties prenantes : les chefs d'établissement, les enseignants, le personnel non enseignant, les élèves et les parents.

La terminologie utilisée pour certaines des cinq parties prenantes peut ne pas convenir dans certains contextes. Le cas échéant, le directeur peut être remplacé par un groupe de responsables ou tout autre type de personne ou d'équipe ayant pour mission de diriger l'établissement. Les parents ne sont pas nécessairement des parents biologiques. Il peut également s'agir de beaux-parents ou de tuteurs légaux. Le personnel non enseignant peut comprendre toute une série de personnes dans les établissements scolaires, du concierge au bibliothécaire, selon l'organisation en vigueur, même s'ils travaillent à temps partiel. Il convient de noter que le personnel non enseignant peut également travailler en dehors de l'établissement, mais coopérer avec celui-ci.

Une approche globale à l'échelle de l'établissement doit inclure toutes les parties prenantes ; toutefois, certaines d'entre elles peuvent être sélectionnées dans le cadre de l'enquête en ligne pour avoir un retour d'information plus spécifique, par exemple.

Participation des élèves à l'enquête

L'accord des parents pour la participation des élèves est obligatoire. Veillez à recueillir les formulaires de consentement des parents afin que leurs enfants puissent participer à l'enquête. Un modèle de courrier est inclus dans la mallette des coordinateurs. Il peut être adapté et utilisé à cette fin. Il est recommandé que les plus jeunes élèves se fassent aider par leurs enseignants ou leurs parents/tuteurs lors de l'enquête. Il appartient à chaque établissement de décider si les plus jeunes élèves doivent répondre à l'enquête à la maison sous la direction de leurs parents/tuteurs ou à l'école sous la direction d'un enseignant. Les élèves doivent se sentir suffisamment libres pour ne pas se sentir obligés de donner des réponses « agréables ».

Ressources fournies par la FEUILLE DE ROUTE

La FEUILLE DE ROUTE comprend trois ressources :

1. **L'outil d'auto-évaluation** doit être utilisé par l'établissement scolaire pour identifier et réfléchir à la manière dont la ou les langues de scolarisation sont effectivement prises en compte en identifiant les points forts ainsi que les vecteurs de progrès. Il permet :
 - une enquête en ligne avec des déclarations adaptées aux cinq parties prenantes de l'éducation. Les déclarations portent sur neuf domaines thématiques, en fonction desquels sont structurés les résultats de l'enquête ;
 - une évaluation personnalisée des résultats de l'enquête afin d'identifier les éventuels écarts entre les points de vue des différentes parties prenantes et d'entamer une réflexion sur la situation dans l'établissement.
2. **Les Pratiques prometteuses** ont été recueillies dans toute l'Europe et répertoriées dans une base de données consultable. En réponse aux résultats individuels de chaque établissement, la FEUILLE DE ROUTE propose une série de pratiques prometteuses qui peuvent être adaptées à des contextes spécifiques. L'objectif de la base de données des pratiques prometteuses est à la

fois d'inspirer et d'aider l'établissement à planifier une stratégie globale en fonction des besoins identifiés dans le cadre du processus d'auto-évaluation.

3. **La mallette des coordinateurs** comprend toute une série de documents visant à faciliter la mise en œuvre de la FEUILLE DE ROUTE :

a) Aperçu de la FEUILLE DE ROUTE

Pour avoir une vision globale de la FEUILLE DE ROUTE (présentation des outils, définitions essentielles, étapes à suivre pour la mise en place d'un projet, etc.)

b) Comment choisir un coordinateur/une coordinatrice pour la FEUILLE DE ROUTE ?

Quelques éléments à prendre en compte pour le choix du coordinateur/de la coordinatrice (ou de l'équipe)

c) Liste des tâches du coordinateur/ de la coordinatrice, étape par étape

Ce qu'il faut faire pour une mise en œuvre réussie de la FEUILLE DE ROUTE

d) Comment convaincre les partenaires clés

Idées pour présenter le projet FEUILLE DE ROUTE à la communauté scolaire

e) Modèle de PowerPoint pour la présentation

Idées-clés du projet FEUILLE DE ROUTE et retombées pour l'établissement scolaire.

f) Modèle de lettre aux parents

Cette lettre peut être adaptée à votre contexte afin de présenter la FEUILLE DE ROUTE aux parents et assurer leur collaboration

g) Structure et contenu de l'outil d'auto-évaluation

Aperçu et explication de la structure et du contenu (domaines et dimensions) de l'outil d'auto-évaluation

h) Énoncés de l'enquête

Liste des énoncés de l'enquête pour le personnel de direction, les enseignants, le personnel non enseignant, les élèves et les parents

i) Rapport sur mesure

Exemple d'un rapport sur mesure qui sera envoyé une fois l'enquête en ligne finalisée

j) Brochure de présentation

Une plaquette facile d'accès vous permettant de présenter la FEUILLE DE ROUTE à tous les acteurs (personnel de direction, enseignants, personnel non enseignant, élèves et parents)

k) Fondements scientifiques du projet

Description théorique de la FEUILLE DE ROUTE et de ses enjeux.

Structure et contenu de l'outil d'auto-évaluation

La FEUILLE DE ROUTE est articulée autour de 112 énoncés répartis en 32 dimensions et regroupées en 9 domaines thématiques. Ces domaines se chevauchent partiellement et sont surtout étroitement liés :

- *La conscience de la dimension linguistique* signifie privilégier l'apprentissage des langues en général, comprendre l'importance d'être des modèles linguistiques (pour l'ensemble du personnel) et proposer aux élèves des activités stimulantes.
- *Le développement des connaissances et compétences linguistiques* signifie que les enseignants insistent sur les spécificités de la langue dans leur enseignement, encouragent la sensibilisation des élèves à la langue parlée et écrite, et améliorent constamment leurs compétences en expression orale/écriture et leurs compétences d'écoute et de lecture.
- *La conscience métalinguistique* consiste à prendre en compte la dimension linguistique dans l'enseignement des matières et à explorer/apprendre les concepts liés aux langues, quelle que soit la matière.
- *Le rôle de la langue dans l'apprentissage* signifie que la langue est reconnue comme importante dans l'enseignement des matières et que le développement linguistique des élèves est encouragé. Cela signifie également que l'on prend appui sur les avantages liés au plurilinguisme pendant les cours, que l'on établit des passerelles entre les langues pour favoriser l'apprentissage et que l'on se fonde sur les connaissances et les expériences antérieures des élèves.
- *Les attitudes à l'égard des langues* signifie qu'il faut valoriser les langues des élèves et suivre leur développement individuel en matière de compétences linguistiques. Les attitudes sont reflétées lorsque la promotion du plurilinguisme est faite, et qu'elles peuvent être mises en évidence dans l'environnement scolaire.
- *La promotion de l'apprentissage informel des langues* signifie permettre aux élèves d'apprendre les langues de manière informelle et de développer leurs compétences linguistiques à la maison.
- *La connaissance des ressources linguistiques en présence* recouvre la manière dont les acteurs ont connaissance des langues des élèves, du personnel et des familles et la manière dont ils les utilisent pour faciliter l'intégration des élèves.
- *Accompagner les nouveaux arrivants et leurs familles* recouvre la manière dont on facilite la communication avec les nouveaux arrivants en utilisant les ressources linguistiques de l'environnement scolaire, y compris les ressources professionnelles et communautaires pour communiquer. Il peut s'agir, par exemple, de produire les documents-clés nécessaires dans différentes langues.
- *La formation professionnelle* signifie disposer de structures pour planifier et faire le point sur les compétences des enseignants, développer leur prise de conscience et leur coopération, et créer et soutenir des communautés d'apprentissage professionnel au sein de l'établissement scolaire. Ce domaine peut, par exemple, inclure la recherche-action, l'apprentissage collaboratif, etc.

Évaluation des énoncés dans l'enquête en ligne

L'outil d'auto-évaluation utilise le système de notation par code de couleur suivant afin d'évaluer le degré de pertinence de chacun des énoncés au sein de l'établissement :

- **Rouge** : *Très peu ou pas du tout* – Cela signifie que les approches et les pratiques visant à soutenir les compétences des élèves dans la ou les langues de scolarisation doivent faire l'objet d'une attention urgente.
- **Orange** : *Dans une certaine mesure* – Les approches et les pratiques sont en cours de mise en place, mais devront bénéficier d'un soutien ciblé pour être améliorées.
- **Jaune** : *De manière satisfaisante* – Les approches et les pratiques ont atteint un niveau élevé de mise en application et ne nécessitent que peu de travail additionnel.
- **Vert** : *Dans une large mesure* – Les approches et les pratiques sont bien établies et apparaissent clairement dans le travail quotidien de l'école. Elles peuvent servir d'exemple pour d'autres écoles.

Le rapport sur mesure

Sur la base des résultats de l'enquête, l'établissement reçoit un rapport sur mesure qui met en évidence ses points forts et les aspects à améliorer, à la fois sous forme d'aperçu et pour ce qui est des domaines spécifiques liés à la langue.

Les résultats sont calculés en fonction des valeurs moyennes au sein des groupes d'acteurs et sont présentés sous la forme d'un diagramme en araignée. Il permet également de détecter les différences de moyens afin de mettre en évidence une éventuelle disparité entre les groupes d'acteurs. Par conséquent, plus le nombre de participants à l'enquête est élevé, plus les résultats seront fiables.

Ce processus permet d'entamer une réflexion sur la situation linguistique au sein de l'école.

Protection des données

La FEUILLE DE ROUTE conçue par le CELV vise à répondre au Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE ; par conséquent, toutes les données saisies seront strictement utilisées pour l'auto-évaluation de votre établissement et sont réservées exclusivement à un usage interne. Vous pouvez indiquer le nom réel de l'école ou un nom fictif. Les administrateurs ou les coordinateurs n'ont accès qu'aux données relatives aux établissements et non aux données des individus.

Accès aux pratiques prometteuses et aux vidéos

Certaines pratiques peuvent concerner des langues qui ne sont pas parlées dans votre contexte local. Lorsque vous utilisez Google Chrome comme navigateur, vous pouvez utiliser la fonction de traduction automatique du navigateur pour saisir le contenu des pratiques prometteuses.

Pour pouvoir comprendre les vidéos, vous pouvez changer les sous-titres dans une langue que vous maîtrisez en utilisant la fonction de traduction automatique de YouTube.

Après avoir utilisé l'outil d'auto-évaluation

Le partage des résultats de l'outil d'auto-évaluation devrait susciter une réflexion fructueuse dans votre établissement. Il est recommandé, si possible, d'organiser des réunions et de discuter des résultats entre tous les acteurs.

Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées pour lancer les discussions et faciliter la planification stratégique :

- ✓ Vos propres réflexions concernant la stratégie en matière de langues à l'école correspondent-elles aux résultats de l'enquête ?
- ✓ Si tel n'est pas le cas, en quoi consistent les principales différences ? Quelles en sont les raisons ?
- ✓ Y a-t-il des aspects à résoudre dès maintenant ?
- ✓ Quels sont les domaines qui fonctionnent bien ? Pourquoi ?
- ✓ Quels sont les domaines qui fonctionnent moins bien ? Pourquoi ?
- ✓ Que faudrait-il changer à court, moyen et long terme ?

À la suite des échanges, un plan d'action (avec des objectifs fixés pour des dates précises) devrait être mis en œuvre.

Une deuxième évaluation est recommandée, un an plus tard par exemple, afin de pouvoir faire le suivi des changements et de prendre conscience des progrès réalisés par l'école et ses acteurs en matière d'importance accordée à la (aux) langue(s) de scolarisation.